



2025-28

République Française

COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 21 MAI 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15  
Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 07  
Nombre de membres ayant délibéré : 07

**Séance à 19h00**

**Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire**

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 mai 2025 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON-LE-PETIT, régulièrement convoqué le 13 mai 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

**Présents :** Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – M. Jean-Louis MICHALOWICZ – Mme Caroline LEGROS – Mme Sophie JOANNES-AUBERT.

**Absents excusés :** M. Daniel BOE – Mme Marie ESPANET – M. Kévin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX – M. Christophe SIMONIN.

Madame Régine BROUARD est élue secrétaire de séance.

**Délibération n° 2025-28 : Travaux sur mur mitoyen de la Pomme d'Or**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la nécessité d'effectuer des travaux sur le mur de séparation entre les deux bâtiments adjacents situés au 54 et 56 rue du 11 Novembre 1918, ceci à la suite des travaux de démolition de la salle des Fêtes de la « Pomme d'Or ».

Le coût de cette opération est estimé à 4 260 € par L'Entreprise GOMEZ Emmanuel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- Valider les travaux du mur mitoyen de l'ancienne salle des Fêtes de la « Pomme d'Or » au prix maximum de 4 260 €

Fait à MOURMELON LE PETIT 21 MAI 2025

Le Maire  
René MAIZIERES



Certifié exécutoire compte tenu  
De la transmission en Préfecture  
Le 26 mai 2025  
Et de la publication, le 26 mai 2025  
Le Maire  
René MAIZIERES